

Les descendants de Sulpice



François Bonneau x Suzanne Martinet

Vente par François d'une rente foncière à un chanoine de
Levroux, cette rente étant dûe initialement par Paul Brunet x
Marie Martinet au couple Bonneau/Martinet, en raison de la
succession de Madeleine Darnault veuve Martinet
en date de 26 février 1637

